Fondation Jean Jaurès

International

LETTRE OUVERTE À ASSIMI GOÏTA, PRÉSIDENT DE LA TRANSITION DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

Mamadou Ismaïla Konate

20/11/2025

Mamadou Ismaïla Konate, ancien ministre de la Justice du Mali (2016-2017), avocat reconnu en Afrique de l'Ouest pour ses combats en faveur de l'État de droit, a récemment publié dans la presse africaine une lettre ouverte appelant à la démission du président putschiste, Assimi Goïta, et à l'instauration d'une véritable transition permettant au pays de retrouver sécurité et démocratie. Nous en publions ici, avec l'accord de l'auteur, de très larges extraits légèrement remaniés.

Pourquoi une lettre ouverte[1] ?

Monsieur le président de la transition, lorsqu'un régime s'enferme dans le déni, rendant impossible tout dialogue constructif, et que la peur de la répression étouffe le débat public, la lettre ouverte devient plus qu'un simple choix de communication : elle est une nécessité citoyenne. Elle est le dernier recours pour briser le mur du silence imposé et prendre l'opinion publique nationale et internationale à témoin de la gravité d'une situation qui menace les fondements mêmes de la nation.

Cette démarche n'est pas entreprise de gaieté de cœur, car nous connaissons les risques encourus par ceux qui osent défier la pensée unique. Le cas tragique de Mariam Cissé en est l'illustration la plus poignante. Cette jeune Tiktokeuse de Tonka, suivie par 95 000 abonnés, a été enlevée le 6 novembre 2025 par des djihadistes présumés alors qu'elle filmait en direct le marché de sa ville. Le lendemain, elle a été exécutée publiquement sur la place de l'Indépendance de Tonka, devant une foule impuissante[2]. Comment les forces de l'ordre n'ont-elles pas pu empêcher ce meurtre en plein jour, dans une ville censée être sous contrôle de l'État ? Cette question hante aujourd'hui tous les Maliens. L'exécution de Mariam Cissé révèle l'effondrement total de l'autorité de l'État et l'impunité absolue dont jouissent les djihadistes, même dans les centres urbains.

Mais face à la dérive autoritaire, à l'effondrement de l'État et à cette barbarie qui s'installe, se taire

serait se rendre complice d'un désastre annoncé. C'est donc un devoir patriotique qui nous contraint aujourd'hui à cette prise de parole publique, en mémoire de Mariam Cissé et de toutes les victimes de votre incompétence.

C'est avec une profonde inquiétude et un sentiment d'urgence que nous nous adressons à vous. Le Mali traverse l'une des périodes les plus sombres de son histoire. À cet instant précis, les propos de l'ancien président de notre pays, Alpha Oumar Konaré[3], prononcés en 2000 à Abidjan peu avant la crise ivoirienne, résonnent avec une acuité terrible : « La catastrophe arrive vite, quand on n'a pas le courage de se parler, d'échanger, de regarder l'autre, de faire confiance à l'autre, aux voisins si chers, aux partenaires si nécessaires, quand tout se réduit à la quête du pouvoir ! ».

Ces mots décrivent parfaitement la tragédie que vous avez infligée au Mali.

La chronique d'un double parjure et d'un naufrage national

Lorsque vous et vos compagnons d'armes avez usurpé le pouvoir le 18 août 2020, vous vous êtes autoproclamés sauveurs d'une patrie en danger. Moins d'un an plus tard, le 2 mai 2021, vous avez récidivé en renversant les dirigeants de la transition que vous aviez vous-même installés, dans un second coup d'État qui a consacré votre pouvoir absolu. Ce double parjure, fondé sur des promesses de stabilité et d'élections rapides jamais tenues, a plongé le pays dans un cycle infernal.

Cinq années plus tard, le constat est accablant : jamais le Mali ne s'est trouvé dans une situation aussi catastrophique. L'illusion d'une restauration de l'autorité de l'État s'est dissipée pour laisser place à un chaos sécuritaire, économique et social sans précédent.

Un désastre socio-économique : pauvreté, faim et exode

Votre gouvernance a directement aggravé la misère du peuple malien, jetant des centaines de milliers de nos concitoyens dans le dénuement. L'inflation galopante a, à elle seule, fait basculer près de 600 000 personnes supplémentaires dans la pauvreté.

Une véritable crise humanitaire se profile. Près de 1,5 million de nos concitoyens sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë. La famine guette dans nombre de nos régions. La malnutrition infantile atteint des niveaux critiques avec un million d'enfants menacés de malnutrition aiguë. On est à mille lieues de vos discours sur la souveraineté alimentaire…

Face à ce marasme, c'est l'exode. Un exil économique et sécuritaire qui vide le pays de ses forces

vives. Des opérateurs économiques et de simples citoyens désespérés par la crise et l'insécurité fuient massivement, notamment vers la Côte d'Ivoire, où vivent déjà près de trois millions de Maliens. Pendant ce temps, le chômage réel explose. Si les chiffres officiels sont artificiellement bas, le taux de chômage combiné au sous-emploi frappe de plein fouet une jeunesse sans perspectives.

L'absence de carburant : symbole d'une incapacité à gouverner

L'absence de carburant qui paralyse le pays est le signe et le symbole d'une incapacité des dirigeants à prendre en charge les besoins de base de la population. Accessoirement, ceci fait de notre pays une caricature d'État failli. Cette défaillance n'est pas sans impact sur tous les secteurs vitaux de la nation. Le transport de personnes et de biens est gravement compromis, étranglant plus encore l'économie et isolant les communautés. La fourniture de soins de santé est plus que menacée. Dans nos centres de santé et nos hôpitaux, les ambulances sont immobilisées, les générateurs à l'arrêt, et les médicaments les plus basiques manquent.

Le système éducatif, déjà mal en point, s'effondre. Des écoles ferment pour ce motif et les enseignants, obligés de débrayer, sont incapables de rallier les établissements faute de carburant et de moyens de transport. Une génération entière voit son avenir compromis. Électricité, eau, écoles, routes, les infrastructures du pays sont à l'abandon.

L'effondrement des finances publiques

Cette crise du carburant provoque un effondrement vertigineux des recettes de l'État. Le carburant, qui représente à lui seul 40% des recettes douanières, n'entre plus qu'au compte-gouttes dans le pays. La TVA est en chute libre du fait du ralentissement dramatique de l'activité économique et de la contraction des importations. Les compagnies minières, piliers de l'économie nationale, ont épuisé leurs stocks de carburant et n'ont aucune visibilité sur la suite. Le pays est plus que jamais au bord du gouffre financier, incapable de financer ses services publics les plus essentiels.

Face à cela, votre régime militaire ne peut que demander la résilience à des populations désemparées, désabusées et ne sachant plus où donner de la tête. Toute critique et toute révolte sont assimilées à une défiance, voire à un crime dans un pays où les brigades de gendarmerie, les forces de défense et de sécurité ne sont chargées de rien d'autre que d'opprimer, d'affamer, d'enlever et de blesser. Voilà à quoi se résume votre gouvernance : un appareil répressif au service d'un pouvoir incapable d'assurer les fonctions régaliennes les plus élémentaires.

Sur le plan sécuritaire : la débâcle totale et la sous-traitance de la violence

Votre stratégie sécuritaire a échoué sur tous les fronts. Loin d'être maîtrisée, l'avancée terroriste atteint des niveaux records. Un rapport des Nations unies a révélé qu'un groupe affilié à l'État islamique a pratiquement doublé son territoire au Mali. Le JNIM rode autour de notre capitale[4]. Le retrait de la Minusma, que vous avez exigé, a laissé un vide immense, aggravant l'exposition des populations civiles[5].

En guise de solution, vous avez choisi de remplacer des partenaires institutionnels par des mercenaires du groupe Wagner, aujourd'hui rebaptisé Africa Corps. Cette sous-traitance de la violence – indigne d'un État de droit digne de ce nom – s'est traduite par une multiplication des exactions. Des massacres de civils, comme celui de Moura en mars 2022, où plus de 500 personnes ont été exécutées selon l'ONU, et des disparitions forcées et des actes de torture ont été documentés par de nombreuses organisations de défense des droits humains. Ces atrocités, commises en toute impunité, ont disloqué l'unité nationale, exacerbé les tensions intercommunautaires et nourri des cycles de vengeance meurtriers.

Le règne de la terreur et d'une justice servile

Au-delà de l'échec militaire, la société malienne suffoque sous le poids de la répression. Les libertés publiques sont bafouées, les droits anéantis. Les lois sur la cybercriminalité servent à museler toute voix dissidente. Les prisons se remplissent de journalistes, d'activistes, et même d'officiers dont le seul crime est d'avoir décrit la réalité.

Des figures comme l'activiste Rokia Doumbia, dite « Rose la vie chère », arrêtée en mars 2023 pour avoir dénoncé le coût de la vie, croupissent en prison. Des anciens Premiers ministres comme Choguel Kokalla Maïga[6] – qui, jadis, vous qualifiait d'« enfant béni de la nation » – et Moussa Mara[7] sont embastillés, à coup sûr pour des raisons futiles s'agissant de ce dernier. Pendant ce temps, des propagandistes djihadistes lancent des fatwas sur les réseaux sociaux sans être inquiétés et vos trolls, déconnectés du réel, dressent vos louanges. Le pays marche sur la tête.

Cette justice à double vitesse illustre l'arbitraire qui règne désormais, orchestré par des juges rendus serviles, dont le zèle à maintenir les prisonniers politiques en détention n'a d'autre but que de faire plaisir au prince. N'oubliez pas l'avertissement de l'histoire : qui règne par l'épée périra par l'épée.

Un appel solennel à la démission

Face à la menace existentielle, l'heure devrait être à l'unité nationale. Pourtant, vous êtes incapable de lancer un tel appel, car vous êtes vous-même à l'origine de la dislocation du pays. Face à l'histoire, ces faits constituent les signes évidents d'une haute trahison envers le peuple malien.

Il ne suffit pas de relever quelques chefs militaires de leurs fonctions. Il vous revient, à vous et à ceux qui se sont autoproclamés en charge de l'État, de tirer les leçons de votre incapacité manifeste à gouverner et à protéger le Mali. Nous vous demandons solennellement de démissionner de vos fonctions et de permettre une véritable transition démocratique aux antipodes de votre piteuse et calamiteuse gouvernance.

Les bases d'une nouvelle transition : politique, démocratique et éthique, sous contrôle populaire absolu

Nous ne demandons pas votre départ pour replonger le Mali dans l'incertitude. Nous le demandons pour ouvrir la voie à une transition d'un genre nouveau, véritablement démocratique, éthique et intégralement placée sous le contrôle plein, régulier et absolu du peuple malien. Pour éviter de reproduire des dérives mortifères, cette transition doit reposer sur des institutions et des mécanismes originaux, conçus pour servir exclusivement l'intérêt général. Voici ce qui pourrait en être les bases.

Des Assises nationales souveraines de refondation

Le point de départ sera l'organisation, dans un délai de trois mois, d'Assises nationales souveraines de refondation. Celles-ci réuniront, pendant quinze jours, des délégués issus de toutes les régions, cercles et communes du Mali, représentant toutes les composantes de la nation : jeunes, femmes, paysans, éleveurs, artisans, intellectuels, religieux, diaspora, partis politiques, syndicats, société civile. Les délégués seront élus à la base par leurs communautés et non désignés par les autorités. Ces assises définiront la Charte de la transition, sa durée maximale, ses organes, ses priorités et ses interdits. Leurs décisions auront force de loi constitutionnelle.

Un Conseil citoyen de surveillance de la transition

Un organe inédit sera créé : le Conseil citoyen de surveillance de la transition, composé de 77 citoyens ordinaires tirés au sort parmi l'ensemble de la population malienne adulte, renouvelés par

tiers tous les six mois. Ce conseil aura pour mission exclusive de contrôler en permanence toutes les institutions de la transition : droit d'accès à tous les documents publics, droit d'auditionner tout responsable, droit de saisir la justice en cas de manquement à l'intérêt général. Ses séances seront publiques et retransmises en direct. Aucune décision majeure de la transition ne pourra être prise sans son avis conforme.

Un gouvernement de mission nationale

Le pouvoir exécutif sera exercé par un gouvernement de mission nationale, composé de personnalités reconnues pour leur compétence, leur intégrité et leur engagement patriotique. Chaque ministre sera proposé par les Assises et validé par le Conseil citoyen après audition publique. Les ministres signeront une Charte d'éthique et de redevabilité les engageant à la transparence totale de leur patrimoine, à l'interdiction de toute activité lucrative pendant la transition, et à l'inéligibilité aux élections qui suivront. Tout ministre pourra être révoqué par le Conseil citoyen en cas de manquement. Ce gouvernement ne comprendra pas de ministère de la Justice. La justice sera totalement indépendante et autonome.

Un « Chef Justice » garant de l'indépendance judiciaire

La justice sera dirigée par un Chef Justice, magistrat totalement indépendant et extérieur au gouvernement. Le Chef Justice disposera de son propre budget, voté directement par le Parlement de transition et non soumis à l'arbitrage du gouvernement. Il sera élu pour un mandat unique de cinq ans non renouvelable, selon un système transparent et démocratique : 60% des voix émaneront des corps judiciaires (magistrats, greffiers, avocats) et 40% d'autres corps (professeurs de droit, organisations de défense des droits humains, représentants de la société civile). Le Chef Justice sera le garant de l'indépendance de la justice, de l'intégrité des magistrats et de l'accès égal de tous les citoyens à une justice impartiale.

Un Parlement de transition paritaire et représentatif

Le pouvoir législatif sera exercé par un Parlement de transition de 147 membres, strictement paritaire (50% de femmes), composé pour moitié de représentants élus au niveau local et pour moitié de représentants des organisations socioprofessionnelles, syndicales et de la société civile. Aucun membre ne pourra avoir exercé de fonction politique ou militaire sous les régimes précédents. Toutes les séances seront publiques et retransmises dans les médias. Le Parlement adoptera les lois de la transition et contrôlera l'action du gouvernement.

Un Haut Conseil de la probité et de la transparence

Un Haut Conseil de la probité et de la transparence, composé de neuf sages d'intégrité reconnue (magistrats à la retraite, professeurs d'université, figures morales), sera chargé de vérifier la conformité éthique de tous les actes de la transition. Il publiera chaque trimestre un rapport public sur l'utilisation des ressources publiques, les marchés passés et les nominations effectuées. Tout citoyen pourra le saisir en cas de soupçon de corruption ou de détournement.

Des Assemblées citoyennes régionales de contrôle

Dans chaque région, une Assemblée citoyenne de contrôle de 21 membres tirés au sort sera mise en place pour surveiller l'action des autorités locales de la transition. Ces assemblées tiendront des séances publiques mensuelles où tout citoyen pourra s'exprimer. Elles transmettront leurs observations au Conseil citoyen national.

Un mécanisme de révocabilité populaire

Tout responsable de la transition (ministre, parlementaire, haut fonctionnaire) pourra être révoqué par pétition populaire si 100 000 citoyens signent une demande motivée. Une commission indépendante examinera la pétition et, si elle est fondée, organisera un référendum révocatoire dans les trente jours.

Une plateforme numérique de transparence intégrale

Toutes les décisions, délibérations, budgets, marchés publics, nominations et rapports de la transition seront publiés en temps réel sur une plateforme numérique accessible à tous. Chaque citoyen pourra consulter, commenter et signaler toute anomalie. Un tableau de bord public affichera l'avancement des objectifs de la transition.

Un Tribunal spécial de la transition

Un Tribunal spécial, composé de magistrats intègres et de juristes internationaux, sera créé pour juger les crimes économiques, les violations des droits humains et les actes de haute trahison commis sous les régimes antérieurs. Ses procès seront publics et retransmis. Aucune amnistie ne sera possible pour les crimes graves.

Les militaires : retour aux casernes et réforme

Les militaires retourneront immédiatement dans leurs casernes et se consacreront exclusivement à la défense du territoire. Une Commission de réforme des forces armées, composée de civils et d'experts internationaux, sera chargée de restructurer l'armée, de former ses cadres aux valeurs républicaines et de garantir sa subordination au pouvoir civil. Aucun militaire ne pourra occuper de fonction politique pendant la période de transition ni se présenter aux élections qui suivront.

Ces institutions et mécanismes ne sont pas négociables. Ils constituent – répétons-le – le socle d'une transition véritablement démocratique, éthique et sous contrôle populaire absolu. Aucun intérêt particulier ne pourra les détourner. Le peuple malien sera souverain, non en théorie, mais en pratique. Une transition qui redonne espoir, dignité et pouvoir au peuple malien.

Appel aux Maliens et Maliennes : ensemble, reconstruisons notre patrie

Au-delà de cette demande de démission, nous lançons un appel solennel à tous les Maliens et Maliennes conscients de la situation : le moment est venu de nous engager dans une dynamique collective de recherche de solutions pratiques et idoines pour faire cesser cette descente aux enfers.

Le Mali que nous aimons, celui de nos ancêtres et celui que nous voulons léguer à nos enfants, mérite mieux que le désastre actuel. Il est temps de voir surgir un autre Mali, un Mali rassemblé autour de l'idéal sacré de le sauver, de le reconstruire et de le rebâtir pierre par pierre, avec toutes les forces vives de la nation.

Cet engagement n'est pas utopique, c'est une nécessité historique. Nous appelons les intellectuels, les jeunes, les femmes, les artistes, les religieux, les opérateurs économiques, les agriculteurs, les éleveurs, les travailleurs de tous les secteurs, la diaspora, et tous les citoyens épris de paix et de justice à unir leurs efforts dans la sauvegarde de l'intérêt général et de la patrie.

Le Mali a traversé des épreuves par le passé et en est toujours sorti plus fort. Nous avons les ressources humaines, l'intelligence collective, la résilience et la détermination nécessaires pour bâtir un Mali nouveau : un Mali de la justice, de la liberté, de la dignité. Un Mali de la prospérité partagée et de la paix durable.

Le changement ne viendra pas de l'extérieur, mais de nous-mêmes, de notre capacité à nous

rassembler au-delà de nos différences, à dialoguer avec courage, à proposer des solutions concrètes et à les mettre en œuvre avec détermination. L'espoir renaît quand les citoyens se lèvent et reprennent en main leur destin.

Nous invitons donc tous les Maliens et Maliennes volontaires à rejoindre cette dynamique d'action, de reconstruction nationale. Ensemble, nous pouvons transformer la colère en action, le désespoir en espoir, et la division en unité. Le Mali de demain se construit aujourd'hui, et il se construira avec nous tous.

Conclusion : la catastrophe est là, le courage doit être de partir

Comme le rappelait si justement le président Konaré, « aux problèmes politiques, il faut de vraies solutions politiques ». Le Mali mérite mieux qu'une dérive toujours plus autoritaire. Allez-vous nous obliger à applaudir les djihadistes face à vos incapacités ? Non ! Le refus et le rejet du terrorisme ne peuvent coexister avec l'acceptation de votre incompétence.

La catastrophe est arrivée. Il est temps, monsieur le président de la transition, d'avoir le courage de partir.

1. La version originale de cette lettre est disponible ici.
2. Sur ce drame, voir David Baché, « Mali : l'assassinat de la bloggeuse Mariam Cissé par des jihadistes provoque 'indignation' et 'patriotisme'», RFI, 12 novembre 2025.
3. Alpha Oumar Konaré fut président du Mali de 1992 à 2002.
4. Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), proche d'Al-Quaïda, poursuit son expansion et « contrôle » des pans entiers du pays. Il est à l'origine du blocus concernant la livraison de carburant.
5. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) a été active au Mali entre 2013 et 2023. Elle était essentiellement composée de soldats africains.
6. Choguel Maïga, Premier ministre d'Assimi Goïta de juin 2021 à novembre 2024, a été incarcéré en août 2025. Il appelait à la fin de la transition.
7. Moussa Mara fut Premier ministre du Mali d'avril 2014 à juin 2015, sous la présidence d'Ibrahim Boubacar Keïta. Il a été condamné à deux ans de prison en août dernier.